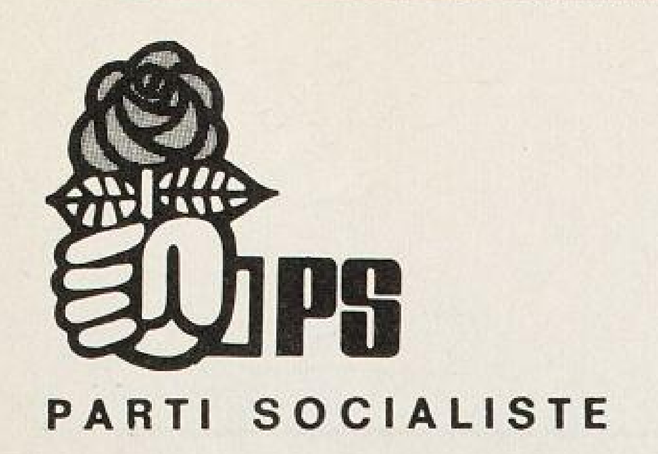
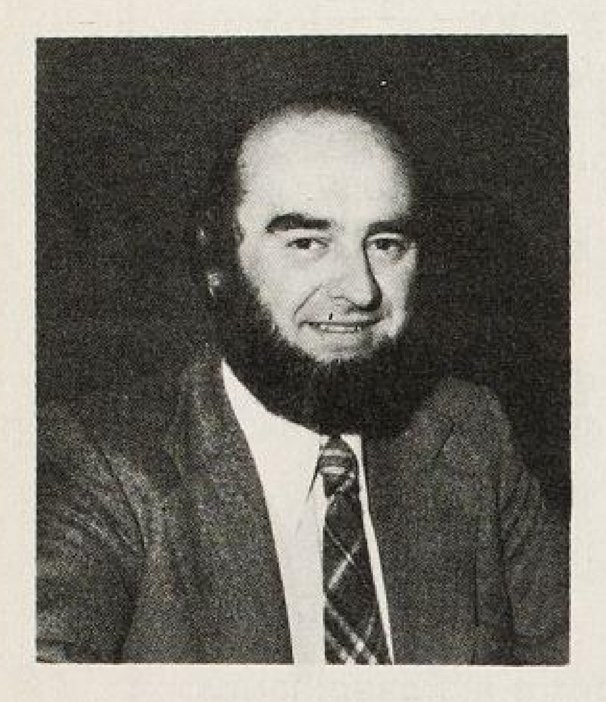


PARTI SOCIALISTE

VOIRON, le 3 Mars 1978.



Jacques-Antoine
GAU
47 ans - Marié - Cinq enfants
Docteur en droit
Licencié es-lettres
Député sortant
Vice-Président du Conseil Régional
Maire de Voiron
Candidat titulaire



Yves
PILLET
39 ans - Marié - 3 enfants
Professeur
Conseiller Général
Maire de Pont-en-Royans
Candidat suppléant

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Elu député le 12 Mars 1973, je me représente à vos suffrages avec comme suppléant Yves PILLET, Maire et Conseiller Général de Pont-en-Royans. Candidats du Parti Socialiste, nous avons le soutien du Mouvement des radicaux de gauche.

J'ai, pendant 5 ans, consacré tout mon temps et toute mon énergie à l'exercice de mon mandat et, tant par mes nombreuses interventions à l'Assemblée Nationale que par ma présence dans ma circonscription, j'ai le sentiment d'avoir servi la population de nos 7 cantons.

Je l'ai fait avec la force de mes convictions, mais dans le respect des autres, sans esprit partisan.

C'est ce respect des citoyens, l'idée même que je me fais de la politique, qui m'ont toujours interdit de recourir à des procédés destinés à influencer l'électeur autrement que par le débat d'idée et l'appel à la raison. Je n'ai ni distribué des calendriers, ni offert des drapeaux, ni sonné à chaque porte, ni loué de chapiteau pour des spectacles à grands frais. Un pays dans lequel l'argent pervertit la politique ne peut être un pays digne et libre.

Le 12 Mars, vous allez avoir un choix décisif à faire : dire si va encore se poursuivre une politique qui a accumulé les échecs (chômage, inflation, endettement extérieur, dévaluation du franc, maintien des inégalités, misère des communes, insécurité des biens et des personnes...) ou si, au contraire, le moment est venu d'orienter autrement le destin de la France.

Le Parti Socialiste propose, lui, une nouvelle politique : celle du programme commun de gouvernement signé en 1972 par les partis de gauche et qu'il convient maintenant d'appliquer.

C'est un bon programme qui n'est ni trop ambitieux comme l'affirment les tenants de la majorité actuelle, ni insuffisant comme le prétendent aujourd'hui les communistes.

Il n'est pas trop ambitieux, parce que les mesures immédiates de justice sociale qu'il prévoit s'accompagnent de réformes des structures économiques et sociales qui les rendent possibles.

Il n'est pas insuffisant, car vouloir tout faire tout de suite (le programme commun est celui d'une législature, donc de 5 ans) rendrait trop fragile l'action d'un gouvernement de gauche et menacerait sa durée.

Ce qu'il faut, c'est s'engager résolument dans la voie du changement avec la volonté de mener à leur terme les réformes entreprises.

C'est ce que vous propose le Parti Socialiste.

C'est ce que, avec Yves PILLET, nous sommes décidés à faire, dans le même souci de clarté politique et d'ouverture d'esprit qu'au cours du mandat qui s'achève.

Nous attendons avec confiance votre choix du 12 Mars.

Veuillez croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à nos sentiments dévoués et les meilleurs.



Jacques-Antoine GAU

Yves PILLET

LE PROGRAMME COMMUN POUR LA FRANCE

- Des mesures sociales immédiates : S. M. I. C. à 2.400 frs, minimun vieillesse à 1.300 frs par mois, augmentation de 50% des allocations familiales, abaissement de l'âge de la retraite, 5° semaine de congés payés, abrogation des ordonnances de 1967 sur la sécurité sociale.
- Une relance économique sélective, la création dès 1978 de 390.000 emplois, notamment pour les jeunes et les femmes.
- Des réformes de structure par la nationalisation de 9 grands groupes industriels et du crédit, l'extension du pouvoir des travailleurs dans les entreprises, une planification démocratique.
- Une réforme de la fiscalité (impôt sur le capital, sur les grosses fortunes...) et la lutte contre la fraude fiscale.
- Une politique diversifiée de l'énergie, la lutte contre les gaspillages, l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement.
- La décentralisation des institutions, une justice indépendante et une police démocratique assurant la sécurité des biens et des personnes, une information libre.
- Un enseignement donnant ses chances à chacun et débouchant sur l'emploi et un droit réel pour tous à la formation permanente.
- L'indépendance nationale, le désarmement généralisé et une réforme du service militaire ramené à 6 mois.

LES PRIORITES POUR NOS 79 COMMUNES

- Assurer aux communes une véritable autonomie et les doter des moyens financiers nécessaires pour assumer leur mission.
- Développer les équipements : réseaux d'eau, d'électricité, de voirie, de téléphone, d'assainissement....
- Maintenir les écoles en milieu rural ; accélérer la programmation d'un C. E. S. à St. Marcellin et à Voreppe et d'un lycée professionnel (C. E. T.) à St. Marcellin.
- Développer le logement social.
- Maintenir et moderniser les hopitaux locaux.
- Protéger les terres agricoles contre la spéculation foncière et favoriser les produits agricoles régionaux : fruits, noix (avec une garantie communautaire), céréales, tabac, élevage...
- Améliorer les liaisons routières dans la vallée de l'Isère à partir de la voirie existante et dans le respect du site et des exploitations agricoles.
- Provoquer des implantations industrielles nouvelles, soutenir l'artisanat et le commerce existants.

Vu, les candidats.

IMPRIMERIE COMMERCIALE 38500 VOIRON